



MAISON À ÉTAGE ? PAS DE PROBLÈMES AVEC STAIRLIFT LOIRE !

Faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite, c'est l'ambition depuis 15 ans de l'entreprise Stairlift dirigée par Mr José Maia. Basée à Courpière en Auvergne, l'entreprise a aussi une antenne ligérienne et intervient à Roanne et ses alentours. Rencontre avec Stairlift Loire et son dirigeant qui répond à toutes vos questions.

QUE PROPOSE L'ENTREPRISE STAIRLIFT ?

Nous proposons à la vente de nombreux modèles de monte-escaliers et de plateformes élévatrices. Nous intervenons, dans des délais rapides, principalement pour les particuliers mais également pour les professionnels ainsi que pour les collectivités et les syndicats de copropriété.

EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Notre mission principale est le conseil : nous proposons les solutions les plus adaptées aux spécificités propres à chaque domicile et aux besoins de chaque client : des monte-escaliers d'intérieur mais aussi d'extérieur pour les escaliers droits et en courbe ou des plateformes élévatrices. Notre métier c'est de trouver LA solution pour rendre votre maison plus accessible !

“
Je vous aide à
retrouver votre
mobilité
”

D'OÙ VIENNENT VOS PRODUITS ?

Tous nos produits sont d'origine européenne et répondent aux directives machines des normes européennes. Nous disposons d'un large stock et travaillons en direct avec les fabricants. Nous avons un très haut niveau d'exigence sur la qualité et la sécurité de nos installations conformes à toutes les réglementations en vigueur ! Tous nos monte-escaliers sont garantis 2 ans pièces, main d'œuvre et déplacement. Les moteurs et rails de guidage sont garantis à vie !

QUE SIGNIFIE ÊTRE « ENTREPRISE HANDIBAT® » ?

Notre société Stairlift est formée et adhérent Handibat®. Au fil des ans, cette marque est devenue une référence dans le secteur du bâtiment en matière d'accessibilité pour les PMR et personnes handicapées. Ce label nous donne la possibilité de vous proposer les meilleures solutions en accessibilité et vous permet de bénéficier de la nouvelle subvention « Ma Prime Adapt ».

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF D'AIDE « MA PRIME ADAPT » ?

Pour rendre accessible nos solutions au plus grand nombre, nous accompagnons nos clients dans l'obtention d'une aide de l'État mise en place depuis janvier 2024 « Ma Prime Adapt ». Cette aide est soumise à des conditions de revenus et votre achat doit concerner votre résidence principale peu importe que vous soyez locataire ou propriétaire. Elle s'adresse en priorité aux personnes âgées de plus de 70 ans ou en situation de handicap. Contactez-nous pour savoir si vous êtes éligible à cette nouvelle aide !

INFOS PRATIQUES

Stairlift Loire
06 80 68 67 17 ou 04 73 51 93 97
www.monteescalier63.fr

